

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MARALEX 2.06 »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN / KOUMASSI-  
SAINT ETIENNE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 19/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARALEX 2.06 »

Objet : - CRÉATION DE MARQUE DE VÊTEMENTS  
- STYLISME MODÉLISME  
- DÉFILÉ DE MODE  
- DÉCORATION  
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN / KOUMASSI-  
SAINT ETIENNE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M TOURE OUMAR BEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-07190 du 27/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75856/GTCA/RC/2022 du 27/12/2022

